

NOTES de la Dapep

N° 55 – janvier 2026

55 % des élèves de 3^{ème} UPE2A obtiennent un diplôme en 3 ans, dont 25 % un CAP en 2 ou 3 ans et 30 % un baccalauréat en 3 ans

Mis en place en 2012, le dispositif UPE2A (Unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants) vise à accueillir et accompagner les élèves allophones nouvellement arrivés dans le système scolaire français, en leur offrant un soutien linguistique et pédagogique adapté pour faciliter leur intégration et leur réussite scolaire.

À la rentrée 2023, 1 272 élèves sont scolarisés en 3^{ème} avec l'appui d'un dispositif UPE2A au sein de l'académie de Versailles. Parmi eux, 31 % sont arrivés en cours d'année, 48 % présentent un retard scolaire contre 77 % à la rentrée 2018. Ce sont plus souvent des garçons d'origine sociale défavorisée que les autres élèves de 3^{ème}.

En fin de 3^{ème}, 32 % des élèves d'UPE2A de la cohorte 2022 se présentent au seul Certificat de formation générale (CFG) et 21 % s'y présentent en complément de la série professionnelle ou générale du Diplôme national du brevet (DNB). Trois élèves d'UPE2A sur dix ne sont plus retrouvés et ne se présentent à aucun examen en fin de 3^{ème}.

42 % poursuivent leur formation dans la voie professionnelle, contre 21 % des autres élèves de 3^{ème} : 24 % s'orientent vers un Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) et 19 % vers une 2^{nde} professionnelle. Il s'agit très souvent d'élèves ayant un retard scolaire, issus de milieux sociaux défavorisés ou de garçons.

Une fois entrés en lycée, les élèves venant d'une 3^{ème} UPE2A obtiennent moins leur diplôme que les autres élèves de 3^{ème}, que ce soit parmi ceux qui préparent le CAP en 2 ans (55 % contre 57 %), ceux qui préparent le baccalauréat professionnel ou ceux qui visent le baccalauréat général et technologique en 3 ans (respectivement 59 % et 78 % contre 64 % et 85 %).

Au final, sur une cohorte d'élèves de 3^{ème} UPE2A, 55 % obtiennent un diplôme 3 ans plus tard, contre 64 % des autres élèves de 3^{ème} : 25 % un CAP, 15 % un baccalauréat général et technologique et 15 % un baccalauréat professionnel.

→ Les unités pédagogiques pour élèves allophones nouvellement arrivés (UPE2A) permettent aux élèves non scolarisés ou peu scolarisés dans leur pays d'origine d'apprendre le français et d'acquérir les bases du cycle III de l'école élémentaire. Les élèves suivent un enseignement intensif en français, avec des classes à effectif réduit. Depuis la circulaire n°2012-141 du 2 Octobre 2012 qui régit la création des UPE2A, une réelle transformation s'est opérée par rapport aux classes d'initiation (CLIN) dans le 1^{er} degré et classes d'accueil (CLA) dans le 2nd degré. Les élèves bénéficiant du dispositif UPE2A profitent désormais d'une unité ouverte et de la fréquentation d'une classe « ordinaire » où ils sont inscrits. En effet, le principe fondamental des UPE2A est l'inclusion en

classe ordinaire. Ainsi, les élèves sont progressivement intégrés dans des classes ordinaires pour des cours ne nécessitant pas une maîtrise avancée du français. Sauf cas exceptionnel, la durée de scolarité d'un élève accueilli en UPE2A ne doit pas excéder une année.

Cette étude analyse le parcours des élèves scolarisés en 3^{ème} dans une UPE2A au sein de l'académie de Versailles en le comparant à celui des autres élèves de 3^{ème} de l'académie. Pour cela, un suivi de cinq cohortes d'élèves scolarisés en 3^{ème} des années scolaires 2018-2019 à 2022-2023 est réalisé sur 3 ans, jusqu'à leur éventuelle diplomation (↘ encadré méthodologique).

Représentant près de 2 % des élèves de 3^{ème}, les élèves scolarisés en UPE2A sont de plus en plus nombreux et se distinguent par des profils sociaux particuliers

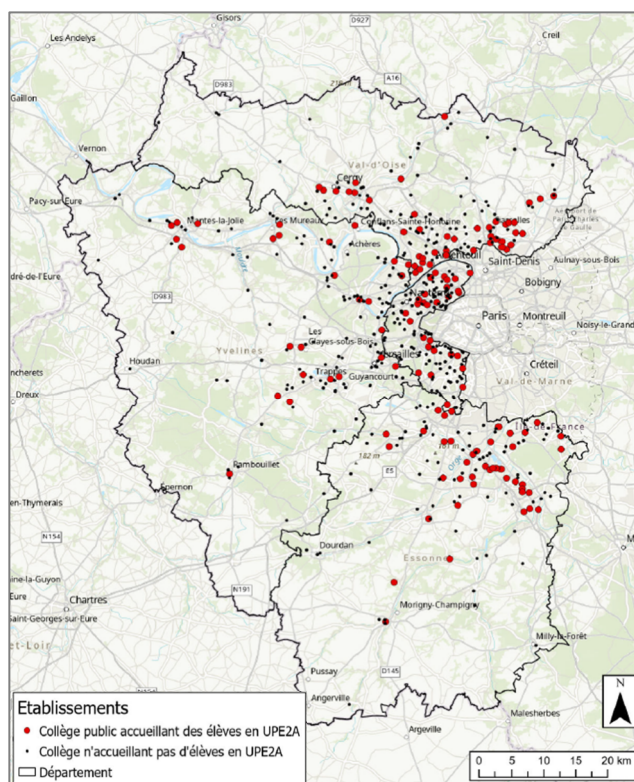
Hausse des effectifs d'élèves scolarisés en 3^{ème} UPE2A

En 2023-2024, 141 (33 %) des 429 collèges publics de l'académie accueillent des élèves en UPE2A et aucun collège privé sous contrat n'enregistre d'élève dans ce dispositif durant cette année scolaire (↘ Figure 1). Entre octobre 2023 et mars 2024, le nombre de collégiens accueillis en UPE2A s'établit à 3 984 élèves. Avec l'arrivée des réfugiés de guerre ukrainiens à partir de 2022, le nombre de collégiens en UPE2A enregistre une hausse importante : + 29 % entre 2021 et 2023 (↘ Figure 2).

Parmi ces 3 984 élèves en UPE2A, 1 272 élèves (32 %) sont scolarisés en 3^{ème}, contre 998 en 2018 (+ 28 %) et 920 en 2021 (+ 38 %). Ils représentent entre 1,3 % en 2018 et 1,5 % en 2023 de l'ensemble des élèves de 3^{ème} scolarisés dans l'académie, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne nationale située autour de 1,3 % entre 2018 et 2023 (RERS, 2018 et 2023).

Au sein de l'académie de Versailles, c'est le département de l'Essonne qui accueille le plus d'élèves de 3^{ème} UPE2A (38 % en 2023-2024), à l'opposé des Hauts-de-Seine (17 % en 2023). Cette plus grande concentration dans l'Essonne ne concerne pas que l'année 2023 mais également les années antérieures. Le département représentait déjà 37 % de l'ensemble des élèves de 3^{ème} UPE2A de l'académie en 2018, soit légèrement moins qu'en 2023 (38 %) (↘ Figure 2).

↘ Figure 1 : Localisation des collèges publics accueillant des élèves en UPE2A à la rentrée 2023



Source : Constat de rentrée, traitements : Dapep-rectorat de Versailles.

Plus de deux tiers des élèves de 3^{ème} UPE2A sont scolarisés dès septembre et un peu moins d'un tiers arrivent plus tard que la rentrée

Comme l'indique la Depp, « lors de leur entrée dans le système éducatif français, les besoins éducatifs des élèves allophones nouvellement arrivés sont mis en évidence par un test de positionnement initial. Il

s'agit d'une évaluation permettant de déterminer leur niveau de scolarisation antérieur, leurs acquis initiaux en langue française, ainsi que leurs compétences scolaires (en mathématiques

notamment). Les exercices peuvent être réalisés dans la langue d'origine de l'élève. Ce besoin est réévalué tout au long de la scolarité par l'équipe pédagogique. » (Brun, 2025).

Pour une partie des élèves de l'année scolaire 2023-2024, ce positionnement a été réalisé au cours de cette même année scolaire : 59 % au niveau national (Brun, 2025). Il s'agit d'élèves nouvellement arrivés. Pour l'autre partie, le positionnement a été réalisé avant la rentrée 2023. Il s'agit d'élèves positionnés et scolarisés plus tard dans l'année scolaire précédente, ou maintenus dans le dispositif car ils n'ont pas encore atteint le degré d'autonomie en français leur permettant de suivre une scolarité en classe ordinaire sans soutien linguistique.

Dans l'académie, plus des deux tiers (69 %) des élèves de 3^{ème} UPE2A de l'année scolaire 2023-2024 ont été constatés au mois de septembre (contre 62 % en 2018) et 31 % au mois de mars (contre 38 % en 2018). Les élèves constatés au mois de septembre n'ont pas forcément tous été positionnés dans le dispositif UPE2A à ce moment même (↘ Figure 2).

↘ **Figure 2 : Évolution des effectifs de collégiens scolarisés dans une UPE2A**

Rentrée N	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Collégiens scolarisés en UPE2A	3 247	3 332	2 973	3 079	3 638	3 984
Dont élèves de 3^{ème}	998	1 096	983	920	1 117	1 272
Dont élèves 3^{ème} arrivés en sept N	618	740	735	552	750	872
Dont élèves 3^{ème} arrivés en mars N+1	380	356	248	368	367	400
Yvelines	149	198	164	131	225	232
Essonne	374	425	362	324	412	484
Hauts-de-Seine	201	205	195	211	190	217
Val-D'oise	274	268	262	254	290	339

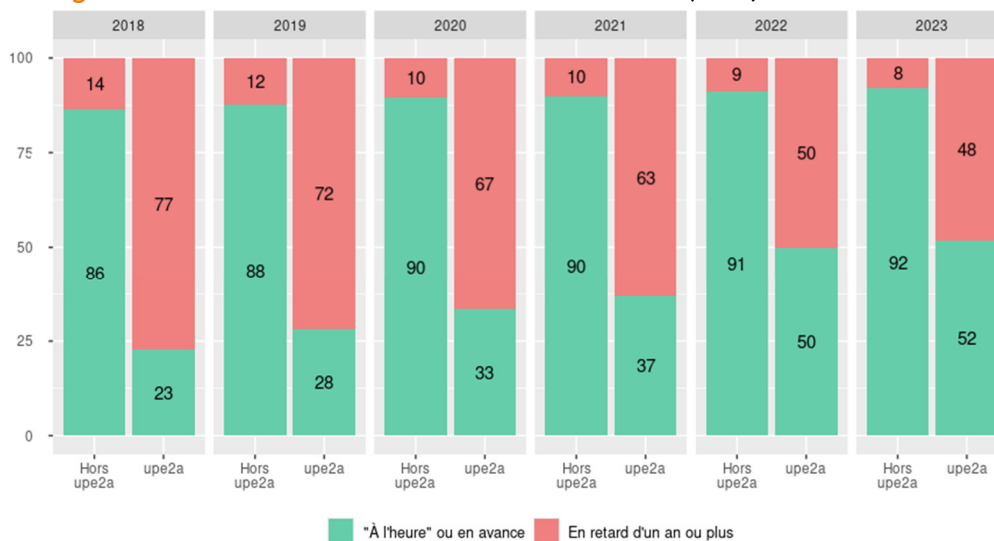
Source : Constats de rentrée et de mars, traitements : Dapep-rectorat de Versailles

Champ : Élèves de 3^{ème}, établissements publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles aux années scolaires 2018-2019 à 2023-2024

Une baisse très marquée du retard scolaire parmi les élèves inscrits en 3^{ème} UPE2A

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, 48 % des élèves inscrits en 3^{ème} UPE2A présentent au moins un an de retard scolaire, c'est-à-dire que leur âge dépasse l'âge théorique pour ce niveau de formation, contre 8 % pour les autres élèves de 3^{ème}. Ils étaient proportionnellement plus nombreux dans ce cas cinq ans auparavant, avec 77 % d'élèves en retard en 2018 (↘ Figure 3). Cette réduction du retard scolaire est aussi visible pour les autres élèves de 3^{ème} sur la même période mais elle est moins marquée (- 27 points contre - 6 points) car ils sont très souvent à l'heure ou en avance.

↘ **Figure 3 : Évolution du retard scolaire des élèves de 3^{ème} (en %)**

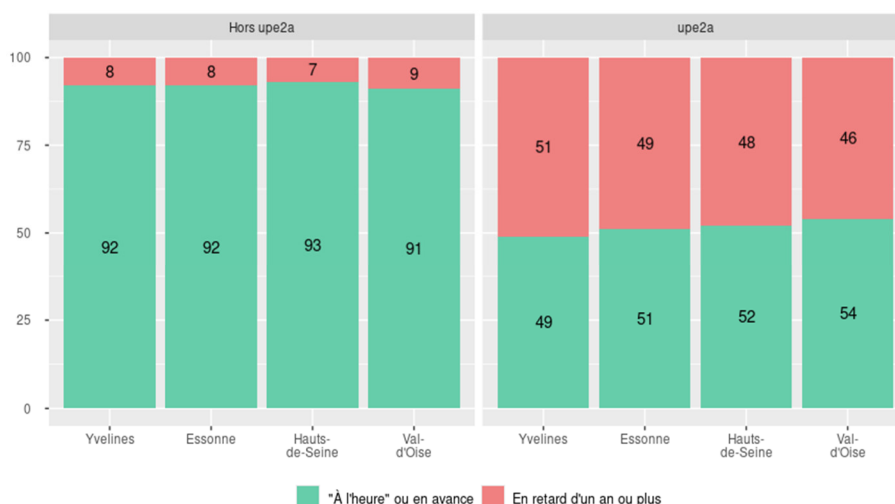


Champ : Élèves de 3^{ème}, établissements publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles aux années scolaires 2018-2019 à 2023-2024.

Source : Suivi de cohortes des 3^{èmes} de l'académie de Versailles – Dapep/Rectorat de Versailles.

Au niveau départemental, si plus d'un élève de 3^{ème} UPE2A venant des Yvelines sur deux est en retard scolaire, ce n'est le cas que pour moins d'un élève sur deux dans les Hauts-de-Seine, l'Essonne et, surtout, le Val-d'Oise (↘ Figure 4).

↘ **Figure 4** : Retard scolaire des élèves de 3^{ème} par département (année 2023-2024) (en %)



Champ : Élèves de 3^{ème}, établissements publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles, année scolaire 2023-2024.

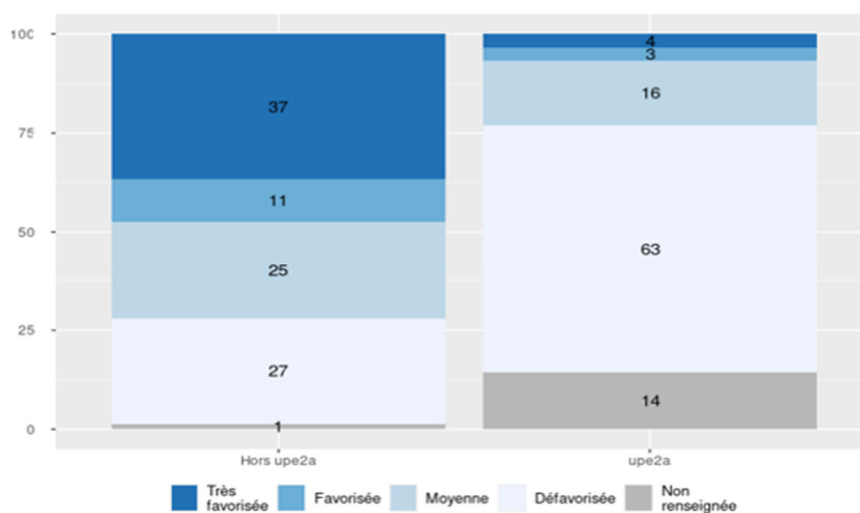
Source : Suivi de cohortes des 3^{èmes} de l'académie de Versailles – Dapep/Rectorat de Versailles.

Les élèves inscrits en 3^{ème} UPE2A sont plus fréquemment des garçons, d'origine sociale défavorisée et scolarisés en éducation prioritaire

Au sein de l'académie, les garçons sont proportionnellement beaucoup plus nombreux en 3^{ème} UPE2A : ils représentent en moyenne six élèves sur dix, contre cinq élèves sur dix parmi les autres élèves de 3^{ème}. Ces tendances sont similaires à celles observées au plan national parmi l'ensemble des collégiens allophones, avec 59 % de garçons (Brun, 2025). Selon l'Inspection Générale, Les difficultés scolaires sont davantage présentes chez les garçons (Delaubier et al., 2013), et ils sont également plus enclins à se diriger vers des formations professionnalisantes (Traore et al., 2019).

En 2023-2024, 63 % des élèves de 3^{ème} UPE2A sont d'origine sociale défavorisée et 16 % d'origine sociale moyenne, contre respectivement 27 % et 25 % pour les autres élèves de 3^{ème} (↘ Figure 5). Seuls 7 % sont d'origine favorisée ou très favorisée, contre 48 % pour les autres 3^{èmes}. En effet, les élèves de 3^{ème} UPE2A sont souvent des enfants d'immigrants/étrangers récemment arrivés, surreprésentés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (Insee Références, 2023). Leur migration est souvent le fruit d'un contexte économique, politique ou familial difficile. Par rapport à l'année scolaire 2018-2019, le pourcentage d'élèves issus de milieux sociaux défavorisés parmi

↘ **Figure 5** : Origine sociale des élèves de 3^{ème} (année 2023-2024) (en %)



Champ : Élèves de 3^{ème}, établissements publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles, année scolaire 2023-2024.

Source : Suivi de cohortes des 3^{èmes} de l'académie de Versailles – Dapep/Rectorat de Versailles.

les élèves de 3^{ème} UPE2A est en hausse de 11 points dans l'académie. Cette hausse s'explique en grande partie par une diminution du pourcentage d'élèves dont les professions et catégories socioprofessionnelles des parents ne sont pas renseignées, liée à une meilleure remontée des données dans les systèmes d'information.

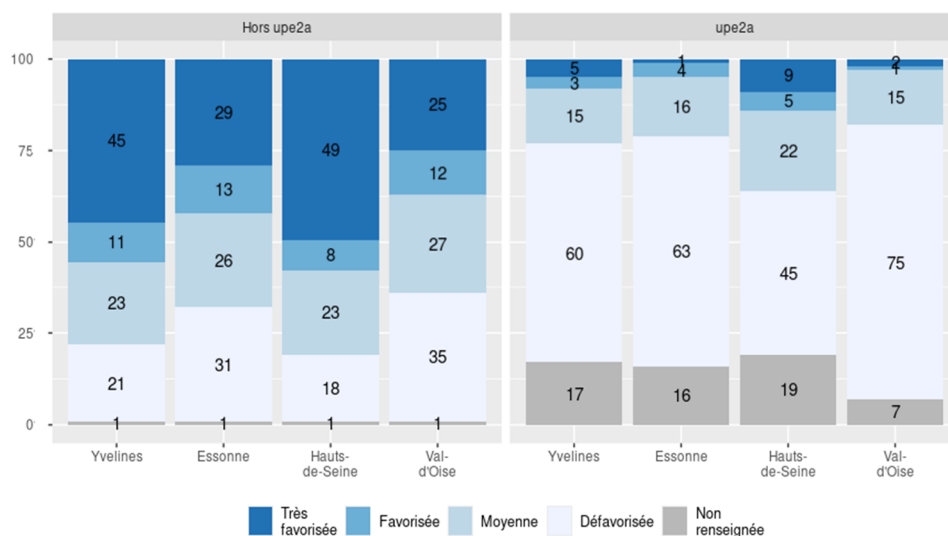
Au niveau départemental, les élèves de 3^{ème} UPE2A des Hauts-de-Seine sont moins souvent d'origine sociale défavorisée (45 %) que ceux des Yvelines (60 %), de l'Essonne (63 %) ou encore du Val-d'Oise (75 %).

Ces positions sociales départementales sont équivalentes à celles observées pour les autres élèves de 3^{ème} (↘ Figure 6). Cependant, les écarts d'origines sociales entre ces deux populations sont très marqués, notamment pour les Yvelines (60 % contre 21 %) et le Val-d'Oise (75 % contre 35 %).

Les élèves de 3^{ème} UPE2A de l'académie sont tous scolarisés dans des établissements publics (100 % en 2023-2024 contre 82 % pour les autres élèves de 3^{ème}). Dans l'académie de Versailles, seul un établissement privé proposait des UPE2A en 2021-2022.

Par ailleurs, les élèves de 3^{ème} UPE2A sont plus souvent concentrés dans des établissements situés en réseau d'éducation prioritaire, renforcé ou non (Rep+ ou Rep) : en 2023-2024, 49 % des élèves de

↘ **Figure 6** : Origine sociale des élèves de 3^{ème} par département (année 2023-2024) (en %)



Champ : Élèves de 3^{ème}, établissements publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles, année scolaire 2023-2024.

Source : Suivi de cohortes des 3^{èmes} de l'académie de Versailles – Dapep/Rectorat de Versailles.

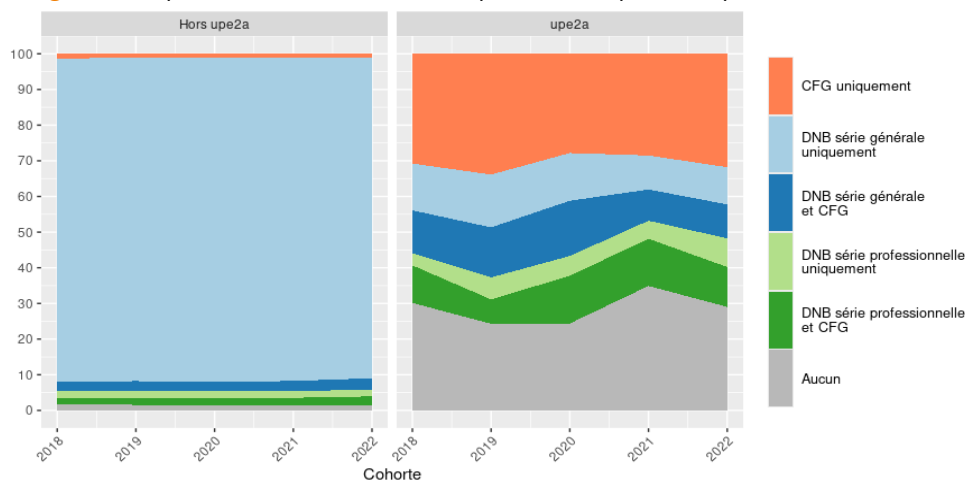
3^{ème} UPE2A sont scolarisés en Rep+ ou Rep contre 17 % pour les autres élèves de 3^{ème} de l'académie. Ces pourcentages sont stables par rapport à l'année 2018-2019, aussi bien pour les élèves de 3^{ème} UPE2A que pour les autres élèves de 3^{ème}.

En fin de 3^{ème}, près des trois quarts des élèves d'UPE2A se présentent à au moins un examen et près de sept sur dix l'obtiennent

Plus de trois élèves de 3^{ème} UPE2A sur dix se présentent uniquement au CFG

À la session des examens de 2023, sur les 1 082 élèves scolarisés en 3^{ème} UPE2A, 32 % ne se présentent qu'à l'examen du Certificat de Formation Générale (CFG) contre moins de 2 % pour les autres élèves de 3^{ème} (↘ Figure 7). Parmi les élèves d'UPE2A, 11 % se présentent à la fois au CFG et à la série professionnelle du DNB, 8 % à la série professionnelle du DNB et 10 % à la fois au CFG et à la série générale du DNB. Ils ne sont qu'un élève sur dix à ne

↘ **Figure 7** : Répartition des élèves de 3^{ème} par examen passé en fin de 3^{ème} (en %)



Champ : Élèves de 3^{ème}, établissements publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles aux années scolaires 2018-2019 à 2022-2023.

Source : Suivi de cohortes des 3^{èmes} de l'académie de Versailles – Dapep/Rectorat de Versailles.

présenter que la série générale du DNB, contre neuf sur dix parmi les autres élèves de 3^{ème}.

Enfin, 29 % ne se présentent à aucun examen. Pour rappel, les élèves scolarisés dans les dispositifs UPE2A ont des profils très variés (peu ou pas scolarisés antérieurement, décalage d'âge par rapport à la classe de rattachement, incapacité à lire et comprendre le français...) avec des besoins éducatifs particuliers. Cela constitue parfois des défauts d'inclusion pouvant impacter l'orientation de ces élèves. Ces handicaps peuvent expliquer cette pluralité d'examens passés en fin de 3^{ème} et les différences par rapport aux autres élèves de 3^{ème}.

Au niveau départemental, la part d'élèves se présentant à la fois à la série professionnelle du DNB et au CFG dans les Yvelines avoisine celle du Val-d'Oise mais se distingue par l'importante augmentation qu'elle a enregistrée entre les sessions 2019 et 2023, passant de moins de 5 % à plus de 15 % (↘ Figure 8).

Dans les Hauts-de-Seine, les élèves scolarisés en UPE2A qui ne se présentent à aucun examen en fin de 3^{ème} étaient proportionnellement plus nombreux que dans les autres départements de l'académie mais leur part s'est réduite, passant de 44 % en 2019 à 31 % en 2023. À l'inverse, ils sont moins nombreux à ne présenter aucun examen dans l'Essonne (22 %, contre 37 % dans les Yvelines et 31 % dans le Val-d'Oise).

Dans l'Essonne, les élèves de 3^{ème} UPE2A sont proportionnellement plus nombreux à se présenter uniquement au CFG : 42 %, contre 22 % dans les Yvelines, 31 % dans les Hauts-de-Seine et 26 % dans le Val-d'Oise.

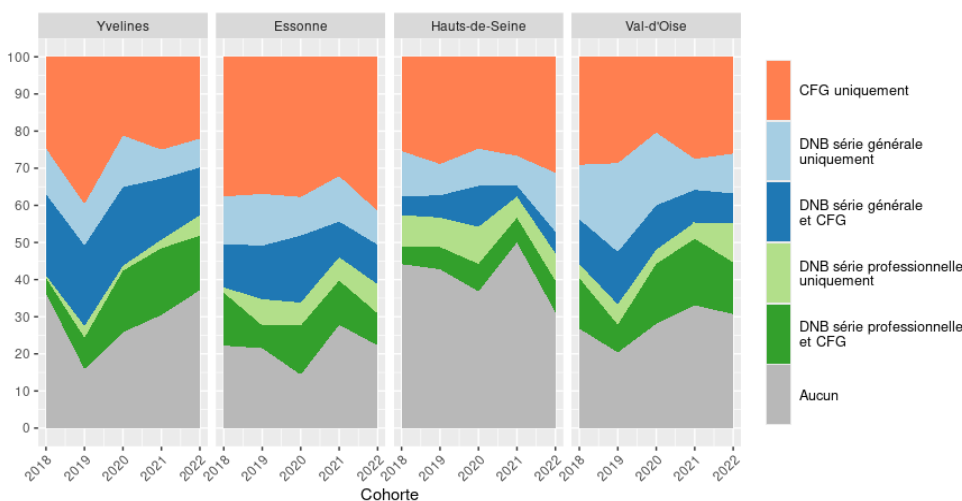
Enfin, dans le Val-d'Oise, les élèves présentent le plus souvent la série professionnelle du DNB, à la fois avec ou pas le CFG : 25 %, contre 20 % dans les

Yvelines et 16 % dans les Hauts-de-Seine et l'Essonne.

Malgré des spécificités départementales, l'examen que les élèves des UPE2A présentent le plus fréquemment en fin de 3^{ème} est toujours le CFG : 50 % dans les Yvelines, 61 % dans l'Essonne, 46 % dans les Hauts-de-Seine et 48 % dans le Val-d'Oise.

Par ailleurs, à la session 2023, les élèves de 3^{ème} UPE2A issus d'établissements de l'éducation prioritaire (Rep+ ou Rep) se présentent le plus souvent au CFG par rapport à leurs camarades scolarisés dans des établissements hors éducation prioritaire (60 %, contre 46 %) (↘ Figure 9). Cependant, ils se présentent de plus en plus souvent à la série professionnelle du DNB et davantage par rapport aux élèves scolarisés dans des

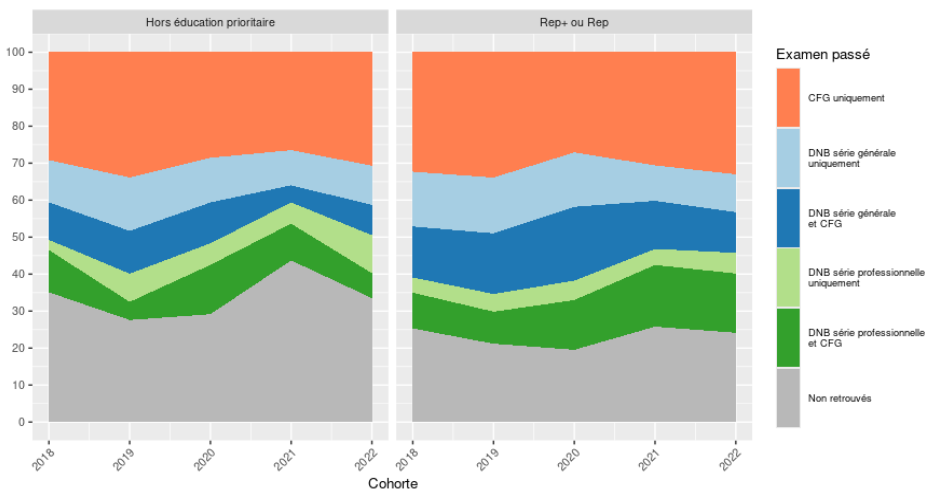
↘ **Figure 8** : Répartition des élèves de 3^{ème} UPE2A par examen passé en fin de 3^{ème} selon le département (en %)



Champ : Élèves de 3^{ème}, établissements publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles aux années scolaires 2018-2019 à 2022-2023.

Source : Suivi de cohortes des 3^{èmes} de l'académie de Versailles – Dapep/Rectorat de Versailles.

↘ **Figure 9** : Répartition des élèves de 3^{ème} UPE2A par examen passé en fin de collège selon leur appartenance au réseau d'éducation prioritaire (en %)



Champ : Élèves de 3^{ème}, établissements publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles aux années scolaires 2018-2019 à 2022-2023.

Source : Suivi de cohortes des 3^{èmes} de l'académie de Versailles – Dapep/Rectorat de Versailles.

établissements hors éducation prioritaires (de 14 % à la session 2019 à 22 % à la session 2023 contre 14 % à 17 %).

Au même moment, 16 % des élèves issus de 3^{ème} UPE2A ayant un retard scolaire d'un an ou plus se présentent à la série générale du DNB avec ou sans CFG, contre 24 % pour ceux qui n'ont pas de retard scolaire. Par rapport à la session 2019, la part d'élèves d'UPE2A qui passe la série générale du DNB diminue, aussi bien pour les élèves avec retard scolaire que pour les élèves à l'heure ou en avance (respectivement, de 33 % à 24 % et de 23 % à 16 % pour les élèves en retard d'un an ou plus), au profit notamment de la série professionnelle, avec ou sans CFG (de 14 % à 20 % pour les élèves en retard scolaire et de 14 % à 19 % pour les élèves à l'heure ou en

avance). Par ailleurs, les élèves à l'heure ou en avance sont légèrement moins nombreux à ne passer aucun examen (27 %, contre 31 % pour ceux en retard scolaire). Enfin, plus de la moitié des élèves, qu'ils soient en retard scolaire ou à l'heure (ou en avance), se présentent uniquement au CFG, avec un écart de 5 points en faveur des élèves à l'heure ou en avance. Par rapport à la session 2019, cette part a augmenté de 10 points parmi ceux à l'heure ou en avance, tandis qu'elle a diminué de 6 points pour ceux ayant un retard d'un an ou plus.

En fin de 3^{ème}, les filles en UPE2A se présentent plus souvent à la série générale du DNB que les garçons (25 %, contre 17 % à la session 2023). Inversement, les garçons sont plus fréquents à ne se présenter à aucun examen (32 %, contre 25 % pour les filles).

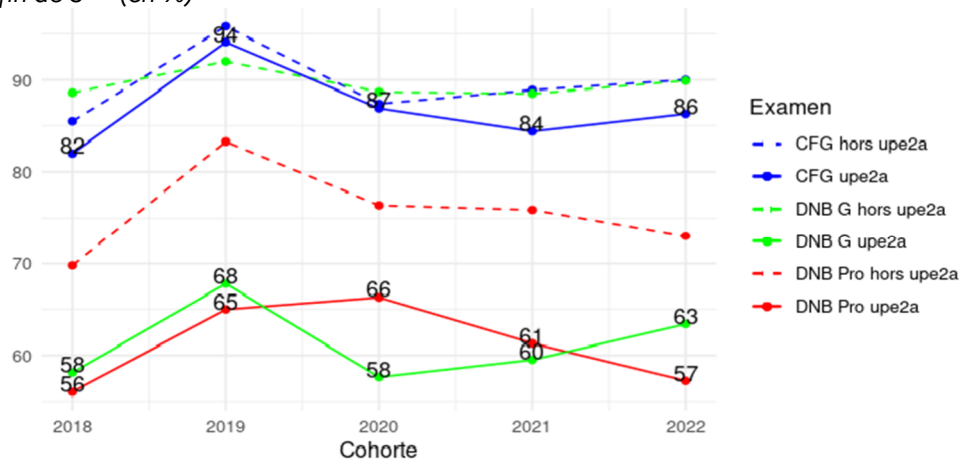
Les élèves de 3^{ème} UPE2A obtiennent plus souvent le CFG

En moyenne, au moins sept élèves de 3^{ème} UPE2A sur dix se présentent aux examens du DNB et/ou du CFG en fin de collège, mais ils réussissent moins souvent à obtenir leur diplôme que les autres élèves de 3^{ème}.

Lors de la session d'examens 2023, 86 % des élèves de 3^{ème} UPE2A de la cohorte 2022 candidats au CFG ont réussi les épreuves de ce certificat, contre 90 % pour les autres élèves de 3^{ème}. La réussite au CFG des élèves de 3^{ème} UPE2A progresse entre les cohortes 2018-2019 et 2022-2023, passant de 82 % à 86 %, avec un pic de 94 % marqué pour la cohorte 2019-2020. La même tendance s'observe pour les autres élèves de 3^{ème} se présentant à cet examen, passant de 86 % pour la cohorte 2018-2019 à 90 % pour celle de 2022-2023, avec un pic de 96 % pour la cohorte 2019-2020 (↘ Figure 10). Ces pics marqués pour la cohorte 2019-2020 s'expliquent par l'annulation des épreuves du DNB et du CFG en raison de l'épidémie de coronavirus en 2020 et où seul le contrôle continu a été pris en compte. Au final, le taux d'obtention du CFG parmi l'ensemble des 1 082 élèves scolarisés en 3^{ème} UPE2A en 2022-2023 s'établit à 45 % à la session 2023, contre 6 % pour les autres élèves de 3^{ème} (↘ Figure 11).

Concernant le diplôme national du brevet (DNB), 57 % des élèves de 3^{ème} UPE2A de la cohorte 2022 s'étant présentés à la série professionnelle du DNB

↘ **Figure 10** : Taux de réussite au diplôme des élèves de 3^{ème} selon l'examen passé en fin de 3^{ème} (en %)



Champ : Élèves de 3^{ème}, établissements publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles aux années scolaires 2018-2019 à 2022-2023.

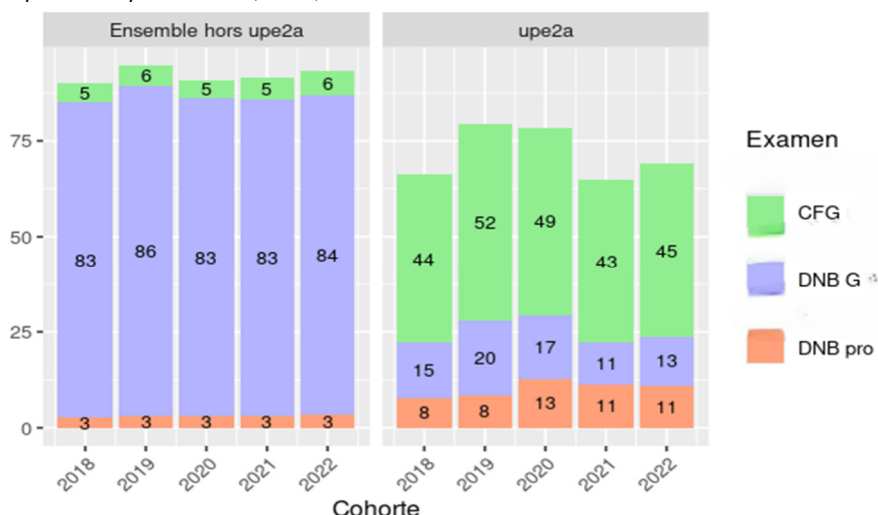
Source : Suivi de cohortes des 3^{èmes} de l'académie de Versailles – Dapep/Rectorat de Versailles.

réussissent à la session 2023. Ils réussissent donc moins souvent à ce diplôme lorsqu'ils s'y présentent que les autres élèves de 3^{ème}, dont 73 % réussissent l'examen. À l'inverse, parmi l'ensemble des élèves de 3^{ème} UPE2A de la cohorte 2022-2023, ils sont plus nombreux à l'obtenir (11 % contre 3 % pour les autres élèves de 3^{ème}) car ils sont proportionnellement plus nombreux à présenter la série professionnelle du DNB que les autres élèves de 3^{ème}. Par rapport à la cohorte 2018, après une hausse durant l'épidémie de coronavirus, le taux de réussite à la série professionnelle du DNB des élèves de 3^{ème} UPE2A baisse pour retrouver, pour la cohorte 2022, un niveau équivalent à celui observé pour la cohorte 2018 (respectivement, 57 % et 56 %). Par contre, au cours de cette période, même si la réussite à la série professionnelle du DNB des autres élèves de 3^{ème} suit la même tendance que celle des élèves de 3^{ème} UPE2A, elle s'établit au final à un niveau légèrement

supérieur à celui marqué pour la cohorte 2018 (73 %, contre 70 %).

63 % des élèves de 3^{ème} UPE2A de la cohorte 2022 présentant la série générale du DNB à la session 2023 réussissent, contre 90 % des autres élèves de 3^{ème}. Cet écart était plus important pour la cohorte 2018 car les UPE2A avaient moins réussi l'examen : 58 % contre 89 % pour les autres élèves de 3^{ème}. Ainsi, sur l'ensemble des 1082 élèves scolarisés en 3^{ème} UPE2A en 2022-2023, 13 % obtiennent la série générale du DNB contre 84 % pour les autres élèves de 3^{ème} qui passent dans leur grande majorité ce diplôme car il est perçu comme la voie la plus traditionnelle et prestigieuse, ouvrant la porte à des études plus diversifiées au lycée.

Figure 11 : Taux d'obtention du diplôme des élèves de 3^{ème} selon l'examen passé en fin de 3^{ème} (en %)



Champ : Élèves de 3^{ème}, établissements publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles aux années scolaires 2018-2019 à 2022-2023.

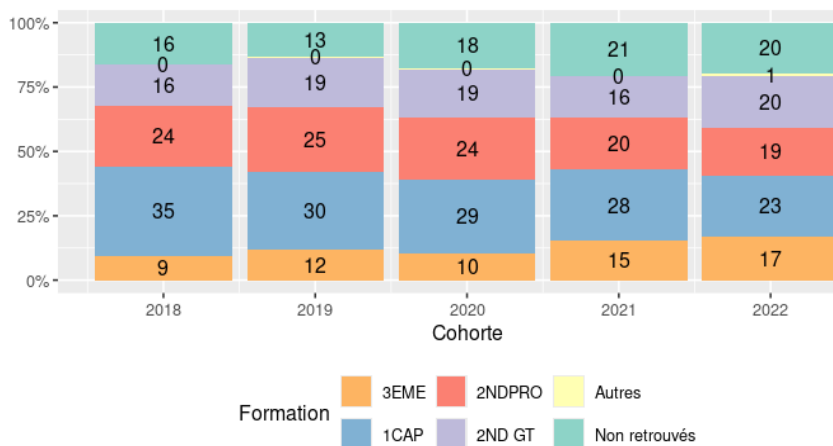
Source : Suivi de cohortes des 3^{èmes} de l'académie de Versailles – Dapep/Rectorat de Versailles.

Après la 3^{ème}, plus de six élèves de 3^{ème} UPE2A sur dix s'orientent en voie professionnelle ou générale et technologique tandis que 20 % ne poursuivent pas leur scolarité dans un lycée ou un centre de formation d'apprentis de l'académie

La voie professionnelle, notamment le CAP, est le parcours le plus couramment poursuivi par les élèves venant de 3^{ème} UPE2A

Parmi les élèves inscrits en 3^{ème} UPE2A au cours de l'année scolaire 2022-2023, 43 % s'inscrivent en voie professionnelle l'année suivante (24 % en 1^{ère} année de CAP et 19 % en 2^{nde} professionnelle), contre 21 % des autres élèves de 3^{ème} (4 % en 1^{ère} année de CAP et 17 % en 2^{nde} professionnelle) (Figure 12). Ceux qui empruntent la voie professionnelle par apprentissage sont très peu nombreux et représentent une proportion similaire à celle des autres élèves de 3^{ème} empruntant la voie professionnelle (4 %, tous en CAP, contre 3 % pour les autres élèves de 3^{ème}, dont 81 % en bac pro et 19 % en CAP). Il s'agit de la voie la plus couramment empruntée par les élèves d'UPE2A, vers laquelle leur orientation est d'ailleurs recommandée car elle propose un apprentissage plus concret et pratique professionnalisant, où les compétences linguistiques peuvent être moins sollicitées que dans la voie générale. En effet, leurs parcours souvent marqués par des interruptions ou des irrégularités scolaires avant leur arrivée en France, liées à des déplacements migratoires, des conflits ou des conditions économiques difficiles, rendent plus

Figure 12 : Orientation scolaire en fin de 3^{ème} des élèves d'UPE2A (en %)



Champ : Élèves de 3^{ème}, établissements publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles, année scolaire 2022-2023.

Source : Suivi de cohortes des 3^{èmes} de l'académie de Versailles – Dapep/Rectorat de Versailles.

complexe l'accès aux exigences académiques de la voie générale.

La deuxième voie d'orientation suivie par les élèves de 3^{ème} UPE2A est la 2^{nde} générale et technologique qui concerne 20 % d'entre eux, contre 70 % des autres élèves de 3^{ème}.

Le redoublement est très fréquent parmi les élèves de 3^{ème} UPE2A où 17 % redoublent leur 3^{ème} et sortent alors du dispositif d'UPE2A pour rejoindre une classe de 3^{ème} à temps plein (sauf situation exceptionnelle), soit beaucoup plus que les autres élèves de 3^{èmes} pour qui le redoublement ne représente que 2 % parmi eux.

Environ un cinquième des élèves de 3^{ème} UPE2A de la cohorte 2022-2023 ne sont plus répertoriés dans les établissements de l'académie de Versailles. Ils ont probablement quitté le système scolaire ou continué hors académie ou dans une structure ne dépendant pas du ministère chargé de l'éducation nationale tels que des établissements hospitaliers ou médico-sociaux. À titre comparatif, seuls 8 % des autres élèves de 3^{ème} ne sont plus scolarisés dans l'académie de Versailles après le collègue.

Ces tendances traduisent à la fois les difficultés scolaires rencontrées par les élèves ayant un parcours migratoire et la manière dont leurs aspirations et orientations sont influencées par leur niveau scolaire au moment de leur arrivée dans le système éducatif français.

Par rapport à la cohorte 2018, la poursuite d'études en voie professionnelle diminue continuellement (de 59 % à 43 %), notamment vers la 1^{ère} année de CAP (de 35 % à 24 %), au bénéfice du redoublement (de 10 % à 17 %), de la poursuite dans la voie générale et technologique (de 16 % à 20 %) et des sorties probables du système scolaire (de 16 % à 20 %). La proportion croissante d'élèves d'UPE2A non

retrouvée dans les données académiques pourrait s'expliquer en partie par des déménagements plus fréquents des parents de ces élèves. Ces derniers sont susceptibles de quitter l'académie de Versailles, changer de pays ou même quitter le système scolaire pour des raisons familiales, économiques ou administratives (procédures de régularisation non finalisées), expliquant ainsi pourquoi ils ne sont plus répertoriés dans les bases de données (Armagnague-Roucher et al., 2018).

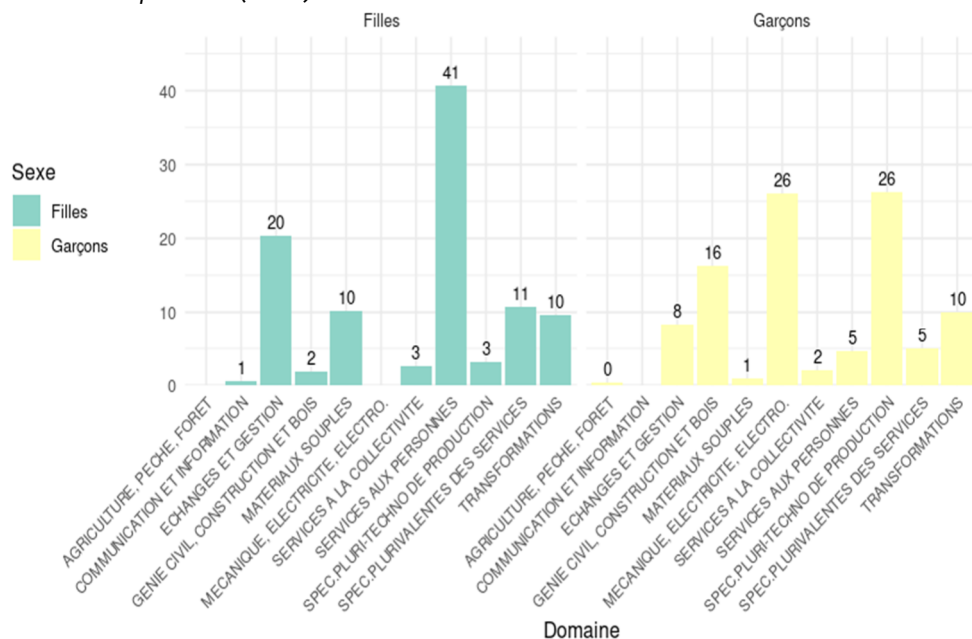
Par ailleurs, plus de la moitié des élèves de 3^{ème} UPE2A de la cohorte 2022 admis au DNB poursuivent en voie générale et technologique en septembre 2023 contre un peu plus de quatre sur dix en voie professionnelle (53 % en 2^{nde} générale et technologique, 27 % en 2^{nde} professionnelle et 8 % en 1^{ère} année de CAP). Pour la cohorte 2018, ces proportions étaient relativement proches : 51 % s'orientaient vers la voie générale et technologique, contre 40 % vers la voie professionnelle (33 % en 2^{nde} professionnelle et 7 % en 1^{ère} année de CAP).

En revanche, les tendances s'inversent pour les élèves admis au CFG. À la rentrée 2023, la majorité d'entre eux ont choisi la voie professionnelle plutôt que la voie générale et technologique : 51 % poursuivent en voie professionnelle (dont 23 % en 2^{nde} professionnelle et 28 % en 1^{ère} année de CAP), contre 23 % seulement en 2^{nde} générale et technologique. En 2019, près de sept élèves sur dix s'orientaient déjà vers la voie professionnelle, contre un sur dix seulement en voie générale.

Près d'un élève de 3^{ème} UPE2A sur cinq s'orientent vers les spécialités des domaines de la « pluri-technologiques de production », des « services aux personnes » et de la « mécanique, électricité et électronique »

Les élèves de 3^{ème} UPE2A qui s'orientent vers la voie professionnelle se dirigent en grande partie vers le domaine de « spécialités pluri-technologiques de production » qui accueille 18 % d'entre eux contre 21 % pour les autres élèves de 3^{ème}. Viennent ensuite deux domaines choisis à parts égales par 17 % des élèves de 3^{ème} UPE2A : le domaine « mécanique, électricité et électronique » d'une part, et le domaine des « services aux personnes » d'autre part. Si leur orientation vers les « services aux personnes » est globalement similaire à celle des autres élèves de 3^{ème} (17 % également), leur choix pour la spécialité

Figure 13 : Orientation scolaire par domaine de formation en fin de 3^{ème} des élèves de 3^{ème} UPE2A par sexe (en %)



Champ : Elèves de 3^{ème}, établissements publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles, année scolaire 2022-2023.

Source : Suivi de cohortes des 3^{èmes} de l'académie de Versailles – Dapep/Rectorat de Versailles.

« mécanique, électricité et électronique » est nettement plus marqué (17 % contre seulement 8 % chez les autres élèves de 3^{ème}).

Par ailleurs, 12 % des élèves de 3^{ème} UPE2A qui s'orientent vers la voie professionnelle rejoignent une spécialité du domaine « échange et gestion » contre 27 % pour les autres élèves de 3^{ème}.

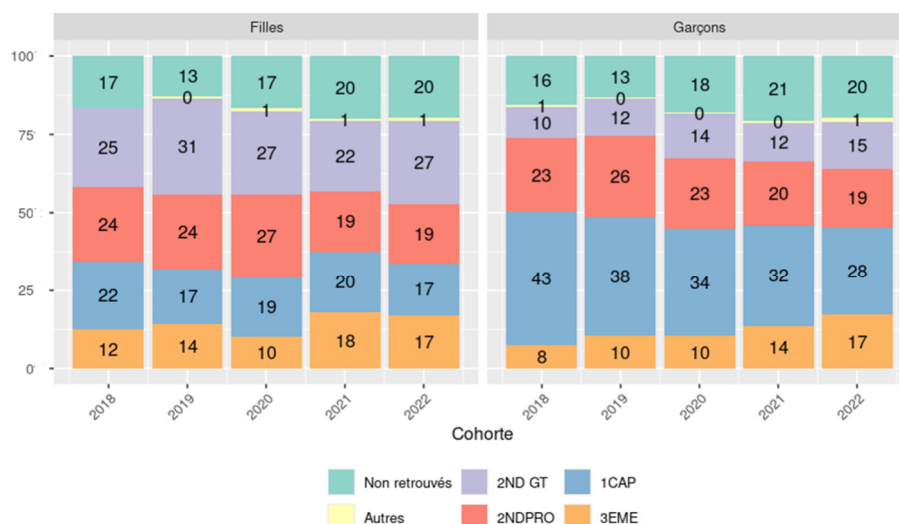
Enfin, les domaines « génie civil, construction et bois » et « transformation » sont respectivement les quatrième et cinquième choix des 3^{ème} UPE2A s'orientant en voie professionnelle (11 % et 10 %) alors qu'ils ne représentent, respectivement, que 5 % et 3 % des autres élèves de 3^{ème}.

Les filles issues d'une 3^{ème} UPE2A, s'orientant vers la voie professionnelle se dirigent nettement plus que les garçons vers le domaine des « services aux personnes » : 41 % contre seulement 5 % pour la cohorte 2022 (↘ Figure 13). À l'inverse, les garçons privilégient davantage les domaines des « spécialités pluri-technologiques de production » et la « mécanique, électricité et électronique » ; 26 % dans chacun de ces deux domaines, contre respectivement 3 % voire 0 % chez les filles. Par ailleurs, les filles issues d'une 3^{ème} UPE2A s'orientent également plus fréquemment que les garçons vers le domaine des « échanges et gestion » : elles sont 20 % contre 8 % des garçons.

Parmi les élèves de 3^{ème} UPE2A, les filles poursuivent davantage que les garçons en voie générale et technologique et inversement en voie professionnelle

Les filles inscrites en 3^{ème} UPE2A en 2022-2023 se dirigent davantage vers une 2^{nde} générale et technologique que les garçons (27 %, contre 15 %) tandis que les garçons choisissent davantage le CAP que les filles (28 %, contre 17 %) (↘ Figure 14). Par rapport à la cohorte 2018-2019, même si la position des filles comparée à celle des garçons reste inchangée, les écarts entre les deux tendent à se réduire. Ainsi, s'agissant de la poursuite vers la 2^{nde} générale et technologique, elle progresse de 25 % à 27 % pour les filles et de 10 % à 15 % pour les garçons. Quant à la poursuite en 1^{ère} année de CAP, elle diminue de 22 % à 17 % pour les filles et de 43 % à 28 % pour les garçons.

↘ Figure 14 : Orientation scolaire en fin de 3^{ème} des élèves d'UPE2A selon le sexe (en %)



Champ : Élèves de 3^{ème}, établissements publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles, année scolaire 2022-2023.

Source : Suivi de cohortes des 3^{èmes} de l'académie de Versailles – Dapep/Rectorat de Versailles.

Les élèves de 3^{ème} UPE2A présentant un retard scolaire ou issus de milieux sociaux défavorisés se dirigent toujours plus souvent vers la voie professionnelle

Les élèves de la cohorte 2022-2023 scolarisés en 3^{ème} UPE2A et accusant un retard d'un an ou plus s'orientent plus souvent en voie professionnelle, notamment en CAP, que leurs camarades à l'heure ou en avance : respectivement 49 % (dont 29 % en CAP) et 36 % (dont 18 % en CAP). Ils quittent également plus fréquemment le système éducatif que leurs camarades en retard scolaire : 22 % contre 18 %. Concernant les élèves de 3^{ème} UPE2A sans retard scolaire, ils s'orientent davantage vers la 2^{nde} générale et technologique que les élèves avec retard, avec 21 % optant pour cette filière parmi les premiers et 18 % parmi les seconds, et redoublent

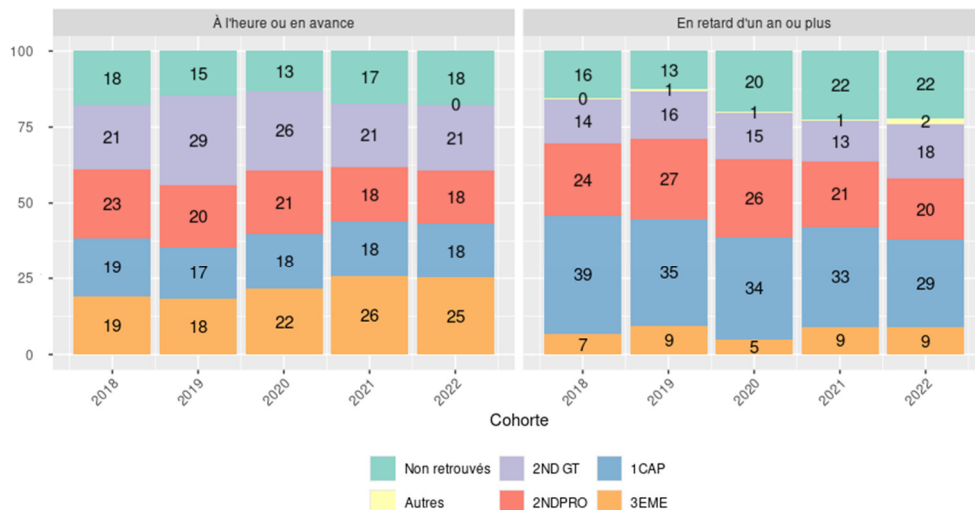
surtout plus souvent leur année de 3^{ème} : 25 % contre 9 % pour les élèves en retard scolaire (↘ Figure 15).

À l'instar des élèves en retard, 42 % des élèves de 3^{ème} UPE2A de la cohorte 2022-2023 issus de milieux sociaux défavorisés se dirigent vers la voie professionnelle, dont 24 % en CAP, alors que cette voie de formation est suivie par 28 % de leurs homologues d'origine sociale favorisée, dont 7 % en CAP (↘ Figure 16). Les élèves socialement favorisés privilégient davantage la voie générale et technologique, avec 38 % s'orientant vers cette voie en 2022, contre 18 % des élèves issus de milieux

défavorisés. Enfin, les élèves de 3^{ème} UPE2A d'origine sociale défavorisée redoublent plus fréquemment et quittent le système éducatif après la 3^{ème} plus souvent : respectivement 20 % contre 12 % et 20 % contre 18 %.

La voie professionnelle, mettant l'accent sur l'apprentissage pratique et des métiers concrets, est souvent perçue comme plus accessible aux élèves en difficulté scolaire. Les élèves d'UPE2A ayant un retard scolaire ou issus de milieux sociaux défavorisés peuvent se sentir plus valorisés dans un environnement où ils peuvent acquérir des compétences techniques et manuelles, en comparaison à la voie générale. Cependant, par rapport à la cohorte 2018-2019, la poursuite d'études dans la voie professionnelle a tendance à diminuer pour ces publics : de 63 % à 49 % pour les élèves en retard scolaire et de 54 % à 42 % pour les élèves des milieux sociaux défavorisés. Ces diminutions profitent, notamment, aux sorties du système éducative et de la poursuite dans la voie générale et technologique pour les élèves en retard et au redoublement en 3^{ème} pour les élèves d'origine sociale défavorisée. En parallèle, la baisse de la poursuite d'études vers la voie professionnelle des élèves socialement favorisés est plus marquante, de 51 % à 28 %, mais porte sur peu d'élèves ; ces derniers

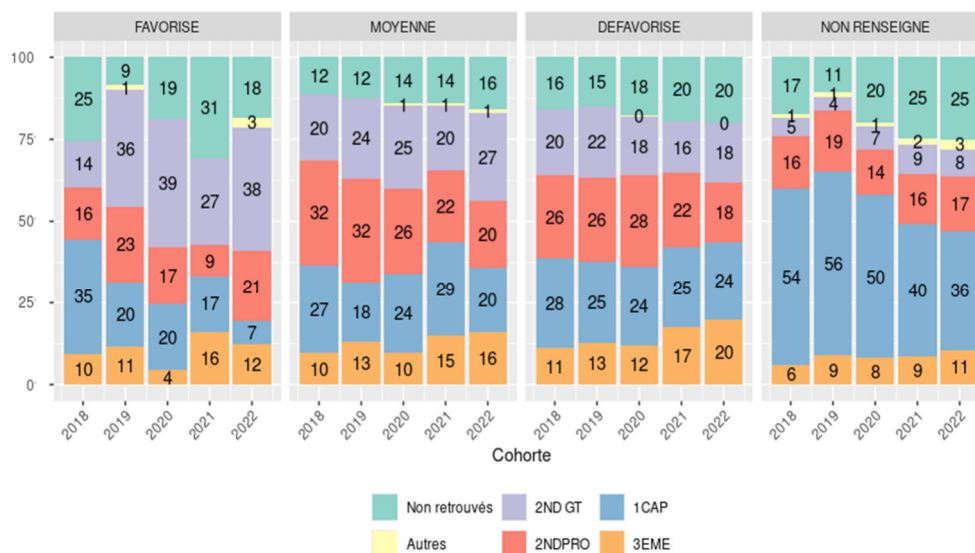
Figure 15 : Orientation scolaire en fin de 3^{ème} des élèves de 3^{ème} UPE2A selon le retard scolaire (en %)



Champ : Élèves de 3^{ème}, établissements publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles aux années scolaires 2018-2019 à 2022-2023.

Source : Suivi de cohortes des 3^{èmes} de l'académie de Versailles – Dapep/Rectorat de Versailles.

Figure 16 : Orientation scolaire en fin de 3^{ème} des élèves de 3^{ème} UPE2A selon l'origine sociale (en %)



Champ : Élèves de 3^{ème}, établissements publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles aux années scolaires 2018-2019 à 2022-2023.

Source : Suivi de cohortes des 3^{èmes} de l'académie de Versailles – Dapep/Rectorat de Versailles.

représentent 7 % parmi les élèves de 3^{ème} UPE2A de la cohorte 2022-2023 contre 63 % pour les élèves socialement défavorisés.

Les élèves de 3^{ème} UPE2A du Val d'Oise se dirigent plus souvent vers la voie professionnelle que ceux des autres départements

L'orientation des élèves de 3^{ème} UPE2A au sein des départements de l'académie révèle des dynamiques intéressantes entre les cohortes 2018-2019 et 2022-2023.

Dans le Val-d'Oise, 47 % des élèves de la cohorte 2022-2023 s'orientent vers la voie professionnelle, contre 53 % pour la cohorte 2018-2019, une baisse

qui profite au redoublement (respectivement 18 % et 12 %) et aux sorties probables du système scolaire (respectivement 18 % et 15 %).

Dans les Hauts-de-Seine, la baisse de poursuite d'études vers la voie professionnelle est beaucoup plus marquée, avec une orientation passant de 60 % pour la cohorte 2018-2019 à 39 % pour la cohorte

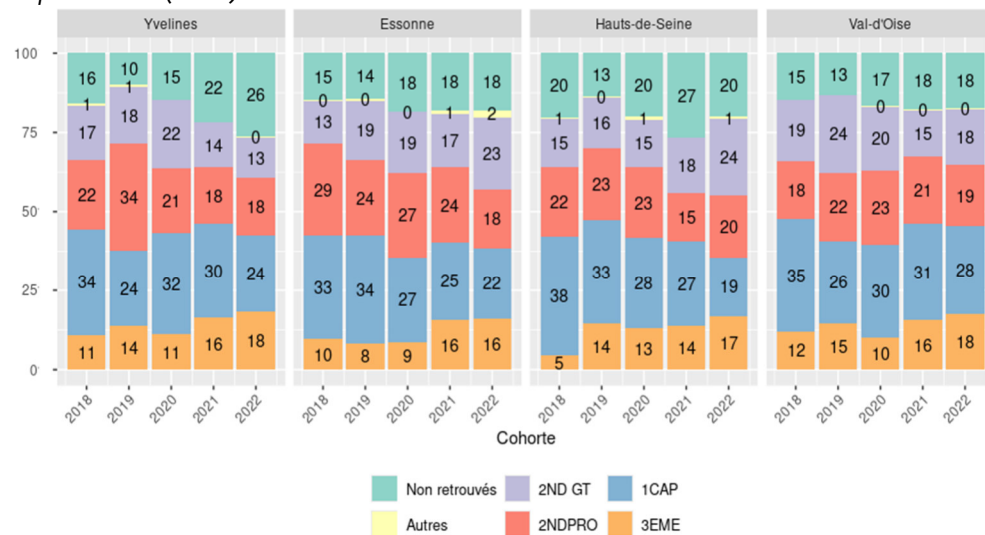
2022-2023, profitant ainsi au redoublement (de 5 % à 17 %) et à la poursuite vers la voie générale et technologique (de 15 % à 24 %).

Le département des Yvelines enregistre une hausse importante de la part d'élèves de 3^{ème} UPE2A non retrouvés mais aussi de redoublants entre les cohortes 2018-2019 et 2022-2023

(respectivement de 16 % à 26 % et de 11 % à 18 %). Cette hausse s'est faite au détriment de la poursuite vers la voie professionnelle (de 56 % à 42 %) ainsi que de la voie générale et technologique (de 17 % à 13 %).

À l'instar des Yvelines, l'Essonne connaît également une baisse importante de la part d'élèves de 3^{ème} UPE2A s'orientant vers la voie professionnelle entre les cohortes 2018-2019 et 2022-2023 (passant de 62 % à 40 %) au profit du redoublement (de 10 % à

➤ **Figure 17** : Orientation scolaire en fin de 3^{ème} des élèves d'UPE2A selon le département (en %)



Champ : Élèves de 3^{ème}, établissements publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles aux années scolaires 2018-2019 à 2022-2023.

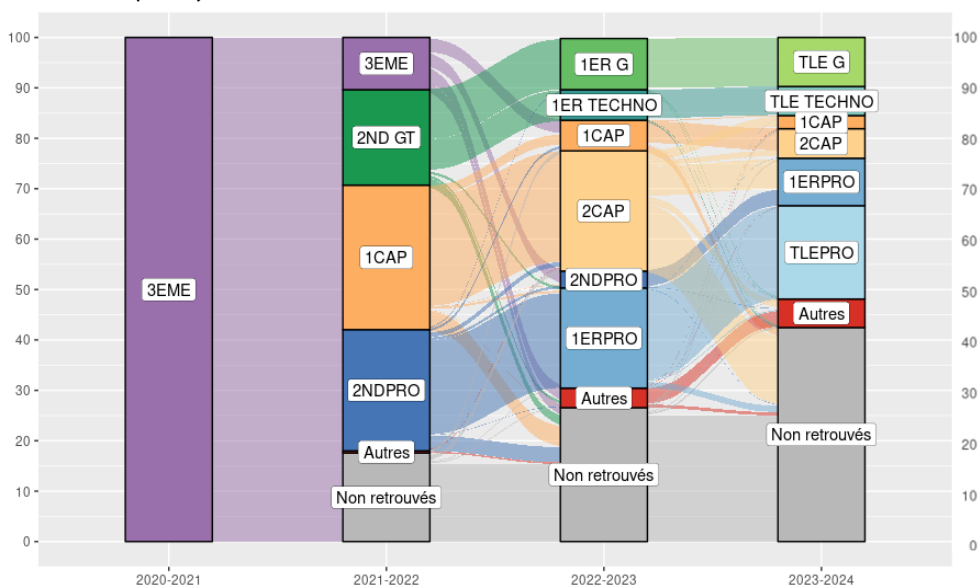
Source : Suivi de cohortes des 3^{èmes} de l'académie de Versailles – Dapep/Rectorat de Versailles.

16 %) et des sorties probables du système éducatif (de 15 % à 18 %). En revanche, la proportion d'élèves s'orientant vers la 2^{nde} générale et technologique enregistre une hausse importante (de 13 % à 23 %) à l'image de la hausse observée dans les Hauts-de-Seine pour cette même voie générale et technologique (➤ Figure 17).

Les élèves de 3^{ème} UPE2A entrés en 2^{nde} professionnelle ont un parcours plus fluide que ceux poursuivant en CAP

Parmi les élèves de 3^{ème} UPE2A de la cohorte 2020-2021 inscrits en 1^{ère} année de CAP, 76 % passent en deuxième année l'année suivante, 7 % redoublent leur 1^{ère} année et 14 % ne sont plus scolarisés dans l'académie (➤ Figure 18). Au bout de deux ans en CAP, qu'ils aient leur diplôme ou non, environ six élèves sur dix ne sont plus inscrits dans un établissement de l'académie. Les autres redoublent ou poursuivent leurs études, en préparant un autre diplôme. Ainsi, 9 % s'orientent vers un autre CAP (ou diplôme équivalent) et 24 % poursuivent vers un baccalauréat professionnel en intégrant, par exemple, directement une classe de 1^{ère}. Cette proportion d'élèves poursuivant en baccalauréat professionnel est comparable à celle

➤ **Figure 18** : Parcours scolaires des élèves de 3^{ème} UPE2A au cours de l'année scolaire 2020-2021 (en %)



Champ : Élèves de 3^{ème}, établissements publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles, année scolaire 2020-2021.

Source : Suivi de cohortes des 3^{èmes} de l'académie de Versailles – Dapep/Rectorat de Versailles.

des autres élèves de 3^{ème} (25 %). En revanche, ils sont moins fréquents à se réorienter vers un nouveau CAP

ou équivalent (9 % contre 11 % pour les autres élèves de 3^{ème}).

Par ailleurs, 78 % des élèves issus d'une 3^{ème} UPE2A ayant rejoint une 2^{nde} professionnelle en fin de 3^{ème} accèdent l'année suivante à la 1^{ère} professionnelle, puis pour la majorité d'entre eux à la terminale professionnelle. Ce taux est toutefois légèrement inférieur à celui observé chez les autres élèves de 3^{ème} (87 %) de la même cohorte 2020-2021.

Les élèves de 3^{ème} UPE2A sont beaucoup moins nombreux à poursuivre en voie générale et technologique que les autres élèves de 3^{ème} (19 % contre 71 %). Parmi eux, plus de la moitié passent ensuite en 1^{ère} générale et trois sur dix en 1^{ère}

technologique. Ces élèves, passés en 1^{ère}, poursuivent ensuite presque tous en terminale l'année suivante.

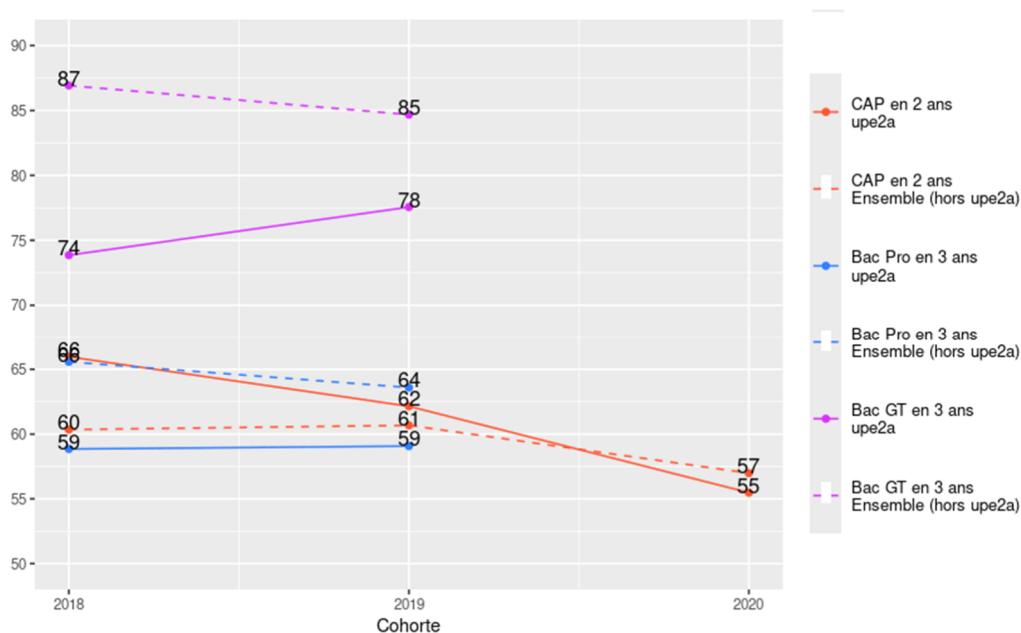
Les élèves de 3^{ème} UPE2A redoublent également plus fréquemment la 3^{ème} que les autres élèves de 3^{ème} (10 % contre 2 %). L'année suivante, ces redoublants s'orientent de manière assez équivalente vers les différentes formations : vers une 1^{ère} année de CAP (26 %), une 2^{nde} professionnelle (27 %) ou une 2^{nde} générale et technologique (26 %). Toutefois, environ 20 % d'entre eux quittent le système scolaire, une proportion comparable à celle des redoublants parmi les autres élèves de 3^{ème}.

55 % des élèves de 3^{ème} UPE2A obtiennent un CAP ou un baccalauréat trois ans plus tard

Six élèves de 3^{ème} UPE2A partis en CAP ou en 2^{nde} professionnelle sur dix obtiennent leur diplôme du CAP ou du baccalauréat professionnel

Parmi les élèves de 3^{ème} UPE2A de la cohorte 2019-2020, 78 % de ceux qui ont poursuivi en 2^{nde} générale et technologique ont obtenu leur baccalauréat général et technologique en trois ans, tandis que 59 % de ceux ayant poursuivi en 2^{nde} professionnelle ont obtenu leur baccalauréat professionnel dans l'académie. Ces élèves accèdent moins souvent à ces diplômes par rapport aux autres élèves de 3^{ème}, 85 % pour le baccalauréat général et technologique et 64 % pour le baccalauréat professionnel, bien qu'ils soient proportionnellement plus nombreux à s'orienter vers ces filières (↘ Figure 19). De même, 55 % des élèves de 3^{ème} UPE2A ayant suivi un CAP ont obtenu leur diplôme en deux ans, un chiffre légèrement inférieur à celui des autres élèves de 3^{ème} (57 %) pour la cohorte 2020-2021. Cependant, pour les cohortes 2018-2019 et 2019-2020, les élèves de 3^{ème} UPE2A avaient de meilleurs résultats, avec respectivement 66 % et 62 % d'obtention du CAP, contre 61 % pour les autres élèves de 3^{ème}. L'obtention du baccalauréat augmente de 74 % à 78 % entre les cohortes 2018-2019 et 2019-2020 pour

↘ **Figure 19** : Taux d'obtention du diplôme du CAP en 2 ans et des baccalauréats en 3 ans pour les élèves issus de 3^{ème} UPE2A ou non (en %)



Champ : Élèves de 3^{ème}, établissements publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles aux années scolaires 2018-2019 à 2020-2021.

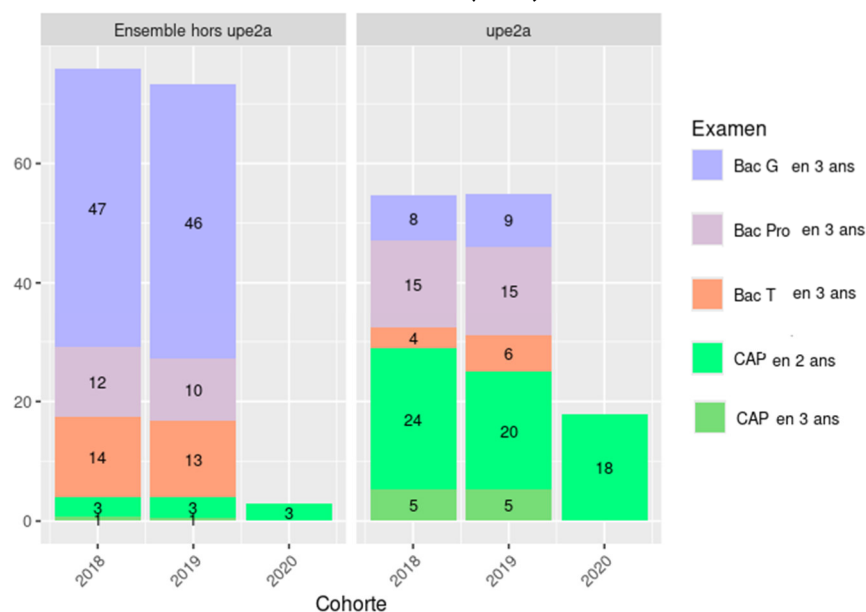
Source : Suivi de cohortes des 3^{èmes} de l'académie de Versailles – Dapep/Rectorat de Versailles.

les élèves de 3^{ème} UPE2A qui ont poursuivi dans la voie générale et technologique et reste stable à 59 % pour ceux ayant préparé un baccalauréat professionnel. Par contre, pour les élèves de 3^{ème} UPE2A ayant poursuivi leur parcours en CAP, l'obtention du diplôme en 2 ans marque une baisse continue entre les cohortes 2018-2019 et 2020-2021 : de 66 % à 55 %. Ainsi, l'obtention du CAP en 2 ans des élèves de 3^{ème} UPE2A s'établit à un niveau qui devient inférieur à celui des autres élèves de 3^{ème}.

Un quart des élèves de 3^{ème} UPE2A obtient un CAP en 2 ou 3 ans et près d'un tiers un baccalauréat en 3 ans

Au final, sur l'ensemble des élèves de 3^{ème} UPE2A des cohortes 2018-2019 (998 élèves) et 2019-2020 (1 096 élèves), 55 % obtiennent au moins un diplôme en 2 ou 3 ans (→ Figure 20). Sur l'ensemble des élèves d'UPE2A inscrits en 3^{ème}, ils obtiennent plus souvent le CAP et le Bac professionnel que les autres élèves de 3^{ème}. Pour la cohorte 2019-2020, ils sont près de 20 % à obtenir leur CAP en 2 ans et 15 % le baccalauréat professionnel en 3 ans, contre respectivement 3 % et 10 % pour autres élèves de 3^{ème}. Les autres élèves de 3^{ème} obtiennent, en 3 ans, plus fréquemment un baccalauréat général ou technologique que les élèves de 3^{ème} venant d'UPE2A : respectivement 46 % et 13 %, contre 9 % et 6 %. Concernant l'obtention du CAP en 2 ans, la proportion d'élèves de 3^{ème} UPE2A concernés a tendance à baisser car si 24 % parmi la cohorte 2018-2019 a décroché son diplôme de CAP en 2 ans, c'est le cas de 20 % pour la cohorte 2019-2020 et 18 % pour la cohorte 2020-2021. Par ailleurs, il est notable qu'une année de redoublement est profitable aux élèves de 3^{ème} UPE2A car 5 % d'entre eux obtiennent le CAP en 3 ans.

→ Figure 20 : Taux d'obtention des diplômes en 2 ou 3 ans sur l'ensemble des élèves scolarisés en 3^{ème} UPE2A ou non (en %)



Champ : Élèves de 3^{ème}, établissements publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles aux années scolaires 2018-2019 à 2020-2021.

Source : Suivi de cohortes des 3^{èmes} de l'académie de Versailles – Dapep/Rectorat de Versailles.

Ces différences d'obtention du diplôme sont à rapprocher des caractéristiques scolaires et socio-démographiques des élèves concernés. Par rapport aux autres élèves de 3^{ème}, les élèves d'UPE2A, plus souvent en situation de retard scolaire, d'origine sociale défavorisée ou en difficulté d'intégration dans des classes ordinaires, sont plus fréquemment orientés vers des formations professionnelles.

Méthodologie et sources

Le suivi de cohorte réalisé permet de retracer le parcours post-collège des élèves scolarisés en 3^{ème} aux années scolaires 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 au sein des établissements publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles. Les parcours scolaires en dehors de l'académie ne sont pas décrits. Le choix de réaliser l'étude à l'échelle académique s'explique par le fait qu'il y a très peu d'élèves UPE2A qui sortent de l'académie.

Les données qui ont servi à la formation des cohortes suivies proviennent des constats de rentrée (il s'agit des effectifs d'octobre augmentés des arrivées observées en mars car beaucoup d'élèves UPE2A arrivent et intègrent les établissements de l'académie en cours d'année) issus du Système d'information statistique consolidé académique (Sysca). Ces données ont ensuite été appariées avec les constats des années suivantes, les données issues de Scolege pour les élèves poursuivant leur formation dans les établissements privés hors contrat, les données sur l'apprentissage provenant du Système d'information de la formation des apprentis (Sifa) et les données sur les résultats aux examens extraites du système d'information Cycles automatisés des examens et concours (Cyclades). Un appariement par Identifiant National Élève (INE) a été réalisé en premier lieu, puis, à défaut, sur profil : par nom-prénom-date de naissance.

Enfin, les « parcours à trous » ont été complétés pour une meilleure cohérence des résultats. La cohorte 2020 a été utilisée pour représenter graphiquement le parcours des élèves de 3^{ème} UPE2A car il s'agit de la plus complète au moment de la réalisation de cette étude.

Les résultats ne sont présentés dans cette note que si le nombre d'individus concernés est jugé suffisant (notamment pour les déclinaisons départementales ou par origine sociale). Des catégories ont parfois été regroupées pour garantir un nombre d'individus suffisant au calcul de certaines statistiques. Ainsi, pour l'origine sociale, les élèves des milieux sociaux favorisés ont été réunis avec ceux des milieux très favorisés.

Définitions

Retard scolaire : est considéré en retard scolaire, un élève qui présente au moins une année de retard par rapport à l'âge théorique requis pour un niveau donné. C'est l'inverse d'un élève à l'heure qui a une scolarité sans interruption ni redoublement ni saut de classe.

Pour aller plus loin

- Armagnague-Roucher M. et al., « Étude sur la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV) », Rapport de recherche EVASCOL, INSHEA et Défenseur des droits, Juin 2018.
- Armagnague-Roucher M., « Besoins éducatifs particuliers et inclusion scolaire des enfants et jeunes migrants : le grand tâtonnement », Allophonie, Inclusion et langues des enfants migrants à l'école, p. 25-38, 2019.
- Baby-Collin V., Exbrayat C. et Russo L. « Trajectoires scolaires et fabrique de l'orientation scolaire de lycéens migrants allophones. Le cas d'un lycée de Marseille », Jeunes et mineurs en mobilité, n°6, p.20-33, 2021.
- Bernard A. et Bertrand L., « Guide pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés en France », Casnav, Rectorat de l'académie de Lille, Septembre 2015
- Brun L., « 88 500 élèves allophones nouvellement arrivés scolarisés en 2023-2024 : neuf sur dix bénéficient d'un enseignement en français langue 2^{nde} », Note d'information n° 25.42, Depp-Men, Juin 2025.
- Brun L., « 77 435 élèves allophones nouvellement arrivés scolarisés en 2021-2022 : neuf sur dix bénéficient d'un soutien linguistique ou d'une scolarité dans un dispositif spécifique », Note d'information n° 23.23, Depp-Men, Juin 2023.
- Delaubier et al., « Le traitement de la grande difficulté au cours de la scolarité obligatoire », rapport de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche, n° 2013-095, Men, Novembre 2013.
- Demay V. et al., « Repères et références statistiques 2023 », Depp-Men, 2023.
- Hu M., « L'accompagnement des élèves allophones en UPE2A : quel cadre institutionnel et pour quel transfert des ressources dans la classe ? », mémoire de Master Meef, 2019/2020.
- Maugis S. et Stéfanou A., « L'offre de formation des collèges dans le territoire », Éducation & Formations n°102, Depp-Men, Juin 2021.
- Philippe F., Ramirez A., « Quel est le rôle de l'unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A) dans leur intégration ? », mémoire de Master Métiers de l'Éducation et de la Formation » Parcours : M2B Meef, 2015/2016.
- Touahir M. et Maugis S., « Construction d'un indice d'éloignement des collèges : Une nouvelle approche de la ruralité pour les établissements scolaires », Éducation & Formations n° 102, Depp-Men, Juin 2021.
- Traore B. et al., « Repères et références statistiques 2018 », Depp-Men, 2018.
- Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, 2012, Organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés, Circulaire n°2012-141 du 2-10-2012.
- « Immigrés et descendants d'immigrés en France », Insee Références, Insee, 2023.